

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016,
QUI A ÉTÉ TENUE À LA SALLE DU PERSONNEL DE
L'ÉDIFICE DORVAL**

Le 9 juin 2016

Présence des membres du conseil d'établissement		Présent	-	Absent
Hélène Dupont	représentante des parents	■		□
Catherine Beaulé	représentante des parents	■		□
Michèle Larin	représentante des parents	□		■
Dominique Vincelli	représentante des parents	■		□
Chantal Lalonde	représentante des parents	□		■
Anne Desmeules	représentante des parents	■		□
Femke Bergema	représentante des parents	■		□
Christina Lizotte	représentante des professionnels	□		■
Adrian Semwaga	représentant du personnel de soutien	□		■
Florence Beauregard	représentante des élèves	■		□
Sarah Adesina	représentante des élèves	■		□
ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :				
Alain Bourque	directeur	■		□
Sylvain Caron	enseignant de musique	■		□

1. Présence et quorum

Les membres signent la liste de présence et nous avons quorum. La présidente débute l'assemblée.

2. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à tous et remercie madame Vincelli pour le travail qu'elle a fait concernant la lettre « *Critères de sélection d'une direction d'école (2016-2017)* ». Elle présente Sylvain Caron et explique la raison de sa présence au C.É ce soir.

3. Ordre du jour et durée prévue de l'assemblée

241 – CE
20160609-
03

ATTENDU que, conformément à l'article 60 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juin 2016, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Bergsma, appuyée par madame Desmeules, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance régulière du 9 juin 2016 sans modifications.

La durée prévue de l'assemblée est de 19 heures à 21 heures.

4. Questions du public

Aucune question du public.

5. Procès-verbal du 18 mai 2016

241 – CE
20150609-
05

ATTENDU que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil d'établissement du **18 mai 2016** soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Desmeules, appuyée par madame Beaulé , il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le procès-verbal et les modifications du **18 mai 2016**.

6. Suivi du procès-verbal

Calendrier scolaire

Monsieur Bourque explique qu'il se peut que le calendrier scolaire de l'an prochain change. Cela dépendra de la décision du gouvernement, car il est sous-entendu que les examens auront lieu à une autre date vu le problème de cette année avec la fin des examens, la correction de ces examens et le début des cours d'été.

Cours d'appoint

Cela va très bien. Il y'a un taux de réussite de 90% en secondaire 3.

7. Mot du commissaire

absent

8. Mot de la présidente

Vu le manque de participation des parents l'an passé, une nouvelle formule sera mise en place cette année. De 18h30 à 19h15, il y'aura l'Assemblée générale et de 19h30 à 21h30 ce sera la rencontre de parents du 1^{er} cycle. La soirée de parents pour le 2^e cycle aura lieu le 14 avril 2017.

9. Points du directeur

241 – CE
20160609-
09

- A. Suivi pour lettre du Volet musique (Sylvain Caron)
- B. Suivi charge aux parents
- C. Budget
- D. Rapport financier de la Fondation Accès DJ23
- E. Remise des bulletins

9-A Suivi de la lettre du Volet musique (Sylvain Caron)

Sylvain Caron est invité pour nous parler du financement du Volet musique, des demandes du programme ainsi que de l'argent reçu et les besoins (instruments, locaux, etc.) Qui paie quoi ? Il demande un mandat de consultation pour voir ce qu'on peut faire pour faire évoluer la situation auprès de la CSMB. Il a un document expliquant le projet ainsi que les demandes. Retravaille la lettre et la présenter, car même si des efforts sont faits de notre part, nous avons besoin d'une certaine reconnaissance de la part de la CSMB. Le C.É mandate Sylvain Caron et la direction pour retravailler la lettre, l'envoyer et faire un suivi auprès de la CSMB. Madame Dupont pourrait aussi être présente lors de la rencontre avec la CSMB.

9-B Suivi charge aux parents

Renvoyer aux parents les documents concernant les frais reliés à chaque activité (18 \$) au niveau de toute l'école. Aucun remboursement si l'élève ne se présente pas à une activité.

9-C Budget

Le budget est de 2,712000.78 \$ et monsieur Bourque l'explique en détail.

241 – CE
20150609-
09C

ATTENDU que le budget pour l'année scolaire 2016-2017 soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Bergsma, appuyée par madame Vincelli, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le budget pour l'année scolaire 2016-2017.

9-D Rapport financier de la Fondation Accès DJ23

Il n'y a pas de rapport, mais 29 800 \$ ont été ramassés l'an dernier.

241 – CE
20150609-
09D

ATTENDU que nous continuons de travailler avec la Fondation Accès DJ23 pour l'année scolaire 2016-2017, soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Vincelli, appuyée par madame Beaulé, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER la continuité avec le programme de la Fondation Accès DJ23 pour l'année scolaire 2016-2017.

9-E Remise des bulletins

C'est beaucoup trop cher d'acheter des timbres donc les parents viendront le chercher à l'école. La remise se fera le 28, 29 et 30 juin 2016. Le ministère pense produire ses relevés de notes le 7 juillet. Les inscriptions aux cours d'été sont le 9 juillet.

No.10 Rapport du représentant du comité de parents de la Commission scolaire

À la dernière rencontre du comité de parents de la CSMB, le sujet des photocopies et du montant que cela coûte a été discuté. Nous ne fournirons pas les documents demandés concernant les photocopies de notre école puisqu'elles sont totalement exagérées, et ce avec l'accord du directeur général de la CSMB.

No.11 Rapport des représentants des enseignants

Il n'y a pas de représentants.

No.12 Rapport des représentants professionnels

Il n'y a pas de rapport.

No.13. Rapport des représentants de la communauté

Il n'y a pas de représentants.

No. 14 Rapport des représentants des élèves

Il n'y a pas de rapport, mais les secondaire 5 ont eu leur brunch et ils ont reçu des t-shirts de finissants. La journée hot-dogs a été un succès, mais nous serons mieux organiser l'an prochain, car plusieurs élèves n'ont pas eu le temps de manger.

No. 15 Rapport des représentants du soutien

Il n'y a pas de rapport

No. 16 Affaires diverses

Concernant les anciens uniformes de la compagnie Piacente, nous ne demanderons pas si nous pouvons les récupérer.

17. Levée de l'assemblée

Madame Beulé propose d'adopter la levée de l'assemblée à 9h09. Elle est secondée par madame Desmeules. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Hélène Dupont
Présidente du conseil d'établissement

Monsieur Alain Bourque
Directeur